

Politique mondiale sur l'environnement

L'environnement est un domaine d'intérêt principal pour WSP. Nous nous efforçons de protéger et d'améliorer l'environnement naturel dans lequel nous travaillons et nous engageons à appliquer, à maintenir à jour et à améliorer continuellement un système de management environnemental (SME) qui est conforme à la norme ISO 14001:2015. Le SME sera guidé par une direction et des comportements efficaces motivés par les domaines d'intérêts principaux du SME qui sont les impacts environnementaux, la conformité, l'évaluation et la promotion de l'excellence en matière de gestion environnementale. La présente politique s'applique à Groupe WSP Global Inc., à ses filiales (collectivement, « WSP »), ainsi qu'à l'ensemble du personnel, des administrateurs et administratrices, des membres de la direction et des personnes entretenant une relation de travail avec WSP.

WSP s'engage à :

- Assurer la conformité de nos activités à la législation et à la réglementation environnementale locale, étatique, provinciale, territoriale, fédérale et internationale.
- Fixer des objectifs et des cibles clairs et précis pour réduire nos impacts sur l'environnement et montrer l'exemple en améliorant les pratiques et les normes environnementales de l'industrie.
- Établir des cibles environnementales régionales supplémentaires, au besoin, et évaluer les progrès réalisés par rapport à ces cibles.
- Mettre en place des plans, des procédures et des programmes afin d'identifier et d'atténuer nos risques et impacts sur l'environnement.
- Identifier, évaluer et gérer nos risques et opportunités associés à l'environnement afin de protéger ce dernier et de prévenir la pollution.
- Comprendre les conséquences de nos activités sur l'environnement, mais aussi l'incidence de l'environnement sur nos activités. Par environnement, nous entendons ici notamment les changements climatiques, la biodiversité, les matières résiduelles et l'utilisation du territoire.
- Collaborer avec nos clients, nos entrepreneurs, nos fournisseurs, nos partenaires et les organismes de réglementation pour répondre à leurs besoins et leurs attentes concernant l'environnement.
- Affecter des professionnels et professionnelles chevronné-es à la gestion du SME, conformément aux exigences mondiales.
- Sensibiliser notre personnel à la protection environnementale et le mobiliser grâce à la mise en place d'initiatives et de campagnes.
- Cerner les besoins en formation à l'échelle de l'entreprise et proposer au personnel des programmes efficaces pour accroître sa sensibilisation et développer ses compétences.

- Planifier nos activités de manière à prévenir les incidents environnementaux et scénarios d'urgence, et à y répondre de manière adéquate.
- Promouvoir et garantir une amélioration continue en surveillant nos performances par rapport aux objectifs et cibles fixés, afin d'atteindre l'excellence dans nos normes, notre culture et nos performances environnementales.

Chez WSP, le management environnemental est l'affaire de tous. Nous nous attendons à un engagement total de la part de l'ensemble de notre personnel quant à la mise en œuvre du SME, de la politique sur l'environnement, et à l'atteinte de nos objectifs, y compris ceux établis dans notre programme de durabilité.

Les entités travaillant pour WSP, ou en son nom, seront informées des exigences applicables à cette politique, et elle sera fournie sur demande aux autres parties prenantes de l'entreprise.



Alexandre L'Heureux

Président et chef de la direction

27 juin 2025

La présente politique a été approuvée par le conseil d'administration de WSP et fera l'objet d'une révision formelle chaque année. Cependant, si des modifications importantes sont apportées à la loi, à l'entreprise ou à d'autres moteurs opérationnels qui ont une incidence sur nos activités, la politique sera révisée et mise à jour en conséquence.